



Mutation d un sapeur pompier en arrete ???

Par **guaninly**, le **06/04/2011** à **14:41**

Bonjour, rnvoila je suis sapeur pompier volontaire depuis plus de 8 ans maintenant et aujourd'hui je viens d 'apprendre que j ai un mois pour trouver un logement dans mon secteur d'intervention sinon je devrait etre muter vers le centre de secours ou j habite provisoirement le temps pour moi et c mon but de trouver une location a prix raisonnble sur mon secteur . a savoir que j ai 3 mois de preavis a donner a mon proprietaire et qu actuellement je suis en arret alors ma vrai question surtout et de savoir si on peut muter quelqu un en arret et savoir aussi comment repousser l echeance en sachant que j ai deux enfant a prendre en compte